



Comment la république a-t-elle créé la mémoire de la « défaite victorieuse » de 1870-1871

Intervention du Contrôleur général des armées (2S)
Serge BARCELLINI,

Président général de l'association mémorielle
Le Souvenir Français

*Samedi 11 octobre 2025 – Les Rendez-vous de l'Histoire –
Centre de la Résistance et de la Déportation – Blois*

François-Xavier NIESSEN,
fondateur de l'association nationale
du Souvenir Français en 1887



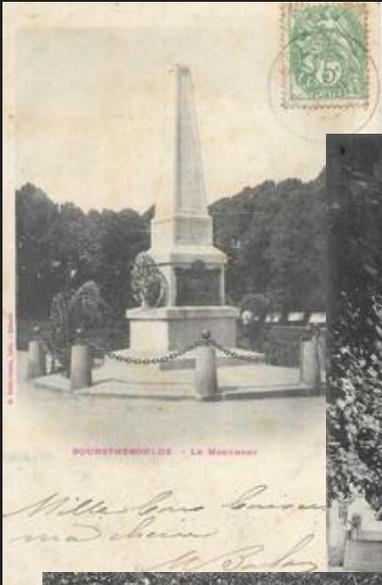
Pour marquer l'emplacement des tombes des combattants de 1870-1871, la France choisit d'installer des entourages en fonte sur lesquels est apposée **une plaque « tombe militaire – loi du 4 avril 1873 »**



Le R.P. Joseph,
fondateur de l'*Oeuvre des tombes et des prières*



Monuments simples



Monuments guerriers



Monuments aux allégories féminines

Monument français de Noisseville inauguré le 4 Octobre 1908



inauguré le 4 octobre 1908 à
Noisseville (Moselle)

Monument du Souvenir Français



**Pas de ruban tricolore
Défense de déposer des gerbes de fleurs
aux couleurs françaises sur les tombes des
victimes de 1870**

Le Petit Journal

ADMINISTRATION 64, RUE LAFAYETTE, 64 5 CENT. SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ 5 CENT. ABONNEMENTS
Les manuscrits ne sont pas rendus 21^{me} Année Numéro 1.076
On s'abonne sans frais Dans tous les bureaux de poste. DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 1910
PARIS 2 fr. 50
DEPART. 2 fr. 4 fr. 5
ÉTRANGER 2 fr. 5 fr. 5



PAS DE RUBAN TRICOLERE
Défense de déposer des gerbes de fleurs aux couleurs françaises
sur les tombes des victimes de 1870

**Le 4 août 1914, *Le Matin* annonçait
en première page
« les Allemands ont fusillé M. Samain,
ancien président du Souvenir Français
et emprisonné tous les membres
du Souvenir Français »**

Les premiers actes d'hostilité

Les Allemands ont fusillé M. Samain,
l'ancien président du Souvenir
français, et emprisonné tous
les membres du Souvenir français



ALEXIS SAMAIN

Les Allemands ont bien débuté. Ils ont fusillé Alexis Samain, président du Souvenir français en Alsace-Lorraine et emprisonné tous les membres du Souvenir français.

Comme leur premier acte donne tout de suite sa signification à la guerre ! Il faut que l'Alsace meure, n'est-ce pas ? — Ou qu'elle vive française... Fite vivra.

Petit-neveu de cette femme de Metz que M. Maurice Barrès dans *Colette Baudouche*, appelle Mlle Aubertin la France, Alexis Samain avait fondé à Metz en 1909 une société de gymnastique la « Lorraine sportive ».

La création de cette société déplut vivement aux autorités. L'uniforme des gymnastes groupés par Alexis Samain avait un aspect trop français.

La « Lorraine sportive » donna un grand concert à l'hôtel Terminus de Metz le 8 janvier 1911. Conformément à la loi allemande les invitations avaient été faites par écrit. Deux personnes se trouvaient réunies. A peine le concert avait-il commencé qu'un commissaire de police pénétrait dans la salle et ordonnait aux exécutants de cesser de jouer.

Alexis Samain expliqua au commissaire que la réunion était privée et le pria de vider les lieux. La musique salua la sortie du trouble-fête par la marche de *Sambre et Meuse*.

À la suite de ces incidents, Alexis Samain fut arrêté. On l'accusait d'avoir incité la foule à la rébellion contre la force armée. Cette mesure causa une vive indignation à Metz.

Les autorités se résignèrent à mettre Samain en liberté. Bientôt Alexis Samain et la « Lorraine sportive » étaient mêlés à un autre incident. La « Lorraine sportive » et son président sont mis en accusation. On leur reproche d'entretenir une agitation subversive. Alexis Samain est condamné à six semaines de prison.

Le 11 décembre 1911, Alexis Samain et son frère Paul se trouvaient de nouveau impliqués dans une grave affaire. Pris à partie par un sergent nommé Maasch, dans une rue de Metz, Paul Samain fut attaqué par lui. Alexis Samain, voulant intervenir, fut renversé d'un coup de poing. Alors, l'un de ses amis, nommé Martin, fit feu sur le sergent et le tua.

Les deux frères Samain furent arrêtés. Enfin on reconnut qu'ils n'étaient pour rien dans la mort de Maasch. Le 22 mars suivant ils étaient acquittés.



**Merci de
l'attention que
vous m'avez
accordée**

**INSCRIVEZ-vous à notre Newsletter
communication@souvenir-francais.fr**

**ÉCRIVEZ-nous à
president@souvenir-francais.fr**

**SOUTENEZ-nous sur notre site Internet
<https://le-souvenir-francais.fr/>**

**SUIVEZ-nous sur [YouTube](#) et sur [les réseaux sociaux](#)
ÉCOUTEZ nos podcasts « [Passeurs d'histoires](#) »**